

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

82/446 du 25/5/1982
DÉCRET N° /SIS.DGFP/21023/

Portant attribution et nomination de Monsieur LEBISSI Alexandre-Magloire, dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique).

-----oCo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

/ I S S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u les arrêtés n° 2087/FE du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/44 du 12.2.1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63/376 du 22.11.1963 fixant le statut des cadres de la catégorie A1 des Services de Santé ;
(/u le décret n° 62/130/FE du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FE du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FE du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FE du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 13/81/FE-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FE-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FE du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u la rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des cadres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 4243/DGSP-DGF du 3.12.1981 du Directeur Administratif et Financier, transmettant le dossier de l'intéressé ;

D É C R È T :

..../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 65/44 du 12.02.1965 susvisé, Monsieur LIRIGA Alexandre-Magloire, né le 18 Mars 1955 à L'Vouti, titulaire du Diplôme de Docteur en Médecine, obtenu à l'Institut Supérieur des Sciences Médicales de la Havane (CUBA), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommé au grade de Médecin de 4° échelon Stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BR SIAVILLE, le 25 Mai 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales,

Pierre Danon KOUSSOUNGOU-GOMBA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO KESSIGNA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMBA.-

Le Ministre des Finances

Itini Gassétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORC 1
DGTFF/EFP 3
AFB/BST 1
C.B. 3
D.C.P. 1
H.S.A.S. 1
DOSSIER 3
INTERESSE 1
SGC/DC 2./-